

Les contributions

Contribution n°122 (Web)

Par LAURENT Charles

Déposée le 15 novembre 2022 à 09h53

Le sentier de randonnée de Talière a été réalisé par l'ONF, il a profité et profite encore aux marcheurs sur une période de plus 8 mois/ an.

Mais voilà un projet orienté que sur la saison d'hiver va saboter cette belle réalisation pour un bénéfice commercial incertain.

Les skieurs débutants empruntant cette piste bleue tracée sur ce relief qualifié " piste noire" ne seront pas en sécurité

je suis DEFAVORABLE

[Replier](#)

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 3 jours.

[Déposer une contribution](#)

Contribution n°121 (Web)

Anonyme

Déposée le 15 novembre 2022 à 08h29

Je suis contre cette mesure qui détruit un site naturel abritant de nombreuses espèces, qui fera disparaître la neige naturelle que nous devons remplacer par de la neige artificielle très énergivore (à l'heure où le réchauffement climatique bat son plein et que nous devons tous faire des efforts de réduction des consommations d'énergie), tout cela pour quoi ? Une station de ski supplémentaire dont nous n'avons pas besoin, qui sera occupée 3 mois par an. C'est un grand non pour moi !

[Replier](#)

Contribution n°120 (Web)

Par FOLLIN Emmanuelle

Déposée le 15 novembre 2022 à 07h46

NON à la création de la nouvelle piste de Talière :

- Pas de prise en compte du réchauffement climatique-> plus de neige à moyen terme ce qui nécessitera de recourir à la neige artificielle très gourmand en énergie

- Usage 3 mois / an, et encore concentré pendant les vacances scolaires

- Neutralisation d'un espace encore vierge adapté à la pratique du ski de randonnée l'hiver, et à la balade l'été

- Piste qui s'inscrit dans le projet plus global de la liaison avec Albiez et dont l'enquête publique à démontrer les faiblesses (pour ne pas dire +)

- Artificialisation d'une zone naturelle particulièrement sensible abritant des espèces naturelles

- Une piste de plus pourquoi faire ?

- Un domaine surdimensionné au regard de la faible occupation de la station

- Un modèle économique à bout de souffle qui ne tient pas compte de son contexte (environnemental, économique, touristique)

- Fuite en avant sans pensée globale, pas d'approche « durable »

- Réputation de la station d'être à « échelle humaine » au cœur d'un patrimoine montagnard de grande qualité encore préservé, été comme hiver.

- Une sensibilité du public à la préservation de la nature

- Etc..

[Replier](#)

Contribution n°119 (Web)

Par Follin Bruno

Déposée le 14 novembre 2022 à 23h30

Bonjour,

Habitant saisonnier de la commune, veuillez trouver ci-dessous ma contribution.

Aucun arguments objectifs ne justifient cette nouvelle piste, sauf à nier :

- le réchauffement climatique et ses conséquences à moyen terme qui nécessiteront de recourir à la neige artificielle, un non-sens écologique (et économique/prix de l'électricité)

- un usage réduit à 3 mois / an, et encore essentiellement concentré pendant les vacances scolaires

- l'utilité de préserver ces grands espaces vierges, adaptés à la pratique du ski de randonnée l'hiver, et à la balade l'été

- la nécessaire artificialisation d'une zone naturelle particulièrement sensible abritant des espèces protégées

- que cette piste s'inscrit dans le projet plus global de la liaison avec Albiez qui a fait l'objet d'un avis défavorable lors d'une précédente enquête

- que le domaine est déjà surdimensionné au regard de la faible occupation de la station

- que le modèle économique "100% ski alpin" est à bout de souffle et ne tient pas compte des crises à venir (environnementales, énergétiques, touristique ?)

- qu'il s'agit d'une stratégie court-termiste, sans pensée globale, sans approche « durable »

- que la réputation de la station tient à sa taille à « échelle humaine » au cœur d'un écrin naturel de grande qualité encore préservé, été comme hiver.

et enfin c'est nier l'attention croissante de toute une génération concernant la crise environnementale dont nous mesurons les effets tous les jours.

J'émet un avis défavorable à ce projet de nouvelle piste

[Replier](#)

Contribution n°118 (Web)

Par Gaudemer Emmanuelle

Déposée le 14 novembre 2022 à 23h03

Bonjour, je souhaite dire un grand NON à la création de ce projet de piste afin d'être visionnaire sur les questions de santé globale de notre planète, de cette zone et de ce territoire en particulier. Les raisons objectives sont les suivantes :

- réchauffement climatique

- mieux vaut remplacer les appareils existants pour du matériel plus performant et moins gourmand en énergie.

- site propice à la randonnée l'été et au ski de randonnée l'hiver : il convient de magnifier le paysage mais également l'attractivité touristique.

- la création de la piste serait une erreur économique et écologique, il vaut mieux penser un développement plus créatif et respectueux de notre environnement.

- Respect de l'écosystème faune flore

- l'activité de la station ne justifie aucunement investissement qui est un non sens total

- en résumé : penser mieux / penser plus loin ; c est investir pour ce territoire en mettant au cœur, la créativité, dans un environnement en évolution pour profiter des joies de l'hiver et de l'été en mettant l'homme en harmonie av la nature et non la dominer. C est la responsabilité de nous tous citoyens et des politiques pour qui nous avons voté.

[Replier](#)

Contribution n°117 (Web)

Par Jean-Marc HERMES

Déposée le 14 novembre 2022 à 22h12

J'exprime mon opposition à ce projet, voir le pdf associé.

Document joint

> [Document n°1](#)

[Replier](#)

Contribution n°116 (Web)

Par JAMIN Patrick

Déposée le 14 novembre 2022 à 20h22

Je trouve que c'est une très bonne idée, qui offrirait une vraie piste bleu depuis le télésiège des Chaudannes à celui du Vinouve.

Contribution n°115 (Web)

Anonyme

Déposée le 14 novembre 2022 à 20h18

Super idée, une vraie piste bleu depuis le haut qui est réservé, pour le moment, à quelques personnes. Ces même personnes qui dénigrent ce projet ou alors qui regrettent de ne pas avoir eu l'idée pendant qu'ils étaient en poste.

Cette création de piste serait un beau projet qui offrirait un réel atout pour rejoindre le télésiège du Vinouve sans passer par des chemins.

[Replier](#)

Contribution n°114 (Web)

Par BONNEAU Josselin

Déposée le 14 novembre 2022 à 18h48

Ancien habitant de la commune, ayant grandi à Montricher, ayant skié sur le domaine des Karellis ; aujourd'hui paysan dans l'Allier, je suis toujours intéressé par les actualités mauriennaise et particulièrement des Karellis.

Je suis aujourd'hui bien déçu en constatant à nouveau un projet d'agrandissement du domaine. En effet, les neiges se font de plus en plus rares en bas des stations et ce n'est que le début, alors, on aménage en altitude ; j'ai pourtant l'impression que c'est une fuite en avant loin de réfléchir de fond. Il va falloir pourtant penser plus global en échangeant matières et idées de manière local...

Un projet estimé à 380 000€ pour une utilisation 4-5 mois de l'année... N'y a-t-il pas de meilleures dépenses que celle-ci ?

[Replier](#)

Contribution n°113 (Web)

Par Yann

Déposée le 14 novembre 2022 à 16h47

Vu la situation climatique de notre planète il me semble opportun de préserver les « zones naturelles » que nous avons encore.

Je suis donc contre cette nouvelle piste de Talière.

[Replier](#)

<< 1 2 3 ... 13 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une contribution](#)

A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registre(s) de l'enquête

publique "MONTRICHER-ALBANNE :

Demande d'Autorisation

d'Aménagement de Piste de ski alpin

(D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le

domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse

161 rue de la mairie

Le Bochet

73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne

à l'attention de monsieur Christian

VENET commissaire enquêteur

« Enquête publique - Création de la

piste de Talière »

161, rue de la mairie

Le Bochet

73870 Montricher-Albanne

Je suis contre ce projet de piste de ski sur le secteur du Crêt de Talière pour plusieurs raisons :

La station des Karellis le dit elle-même, sur son site Internet, il n'y a pas de problème de pistes, <https://www.karellis.com/fr/32/glisse/un-domaine-extra/>, avec des têtes de chapitre comme :

1. Un domaine skiable diversifié.
2. De grands espaces et pas d'attente aux remontées.
3. Des espaces free-ride sécurisés et accessibles.
4. Un enneigement au top.
5. Un rapport qualité-prix imbattable.

Avec des témoignages de clients très satisfaits.

D'un point de vue pratique, comme skieur et aussi comme accompagnant de jeunes du village de St Julien-Montdenis et du bassin de St Jean de Maurienne¹, une piste bleue n'aurait aucune utilité (encore faudrait-il prouver qu'au final elle ne soit pas rouge). On ne monte que rarement des groupes du niveau d'une piste bleue à cet endroit, le téléski de la Plagne est trop pentu, le télésiège des Chaudannes est régulièrement soumis au vent.

Si c'est le cas, la piste des Mottes qui ramène sur les Arpons est bien suffisante, jamais surchargée et ne présente aucun problème de sécurité. D'ailleurs, rares sont les endroits qui sont surchargés aux Karellis. Le snow park et le boardercross qui sont des lieux très fréquentés se situent à proximité du télésiège des Arpons

Il n'y a aucune raison d'avoir une piste supplémentaire, du moins pas à ce prix ...

Qui est celui du saccage d'un des derniers espaces vierges du flanc de montagne surplombant les Karellis. Il s'agit d'un site exceptionnel quant à sa richesse floristique et faunistique. D'ailleurs la MRAE pointe le défaut de prise compte de la présence d'espèces sensibles et, pour certaines, protégées par les concepteurs de ce projet. La station en voulant développer cet aménagement ne prend pas du tout en compte les impacts paysagers.

Une fois le projet réalisé on ne peut plus revenir en arrière et récupérer ce qui a été perdu et détruit.

D'un point de vue technique, certains contributeurs ont démontré avec justesse, et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire, la difficulté d'œuvrer dans ce type de terrain, les moyens démesurés à mettre en œuvre et l'impossibilité de réaliser une piste bleue à cet endroit du fait de la configuration du terrain. Donc on aura une piste rouge !

Sans oublier les commentaires de la MRAE qui regrette le manque de réflexion globale autour de la réalisation de ce projet.

¹ L'Amicale Laïque de St Julien-Montdenis propose aux familles des sorties tous les samedis après-midi de la saison d'hiver et vient de fêter son 60^{ème} anniversaire.

D'un point de vue économique, lire ou entendre que l'utilisation été/hiver de ce secteur est marginal ou réservé à une élite égoïste est surprenant ...

La clientèle pratiquant le ski hors-piste est loin d'être complètement minoritaire, les snowboarders pratiquent majoritairement leur activité en dehors des pistes de ski dès qu'ils ont dépassé le niveau de débutants, le ski de randonnée a actuellement le vent en poupe et est de plus en plus pratiqué (notamment ici), les raquetistes utilisent aussi ce secteur et cette activité est très pratiquée par la clientèle hivernale de la station.

L'été, c'est un sentier sauvage et aérien qui est très fréquenté par les professionnels et les vacanciers. Il permet d'accéder aux secteurs d'altitude : la pointe des Chaudannes (avec son sommet pas encore aplati ...), la Pointe d'Emy, les crêtes menant à Casse Massion ...

Il faut aussi être à l'écoute des vacanciers, ceux qui se sont exprimés l'ont fait pour s'opposer à ce projet (serait-ce de méchants écologistes ?) ; sans vacanciers, pas d'activité touristique.

En conclusion j'exprime un avis très défavorable pour ce projet de création de piste. Je m'étonne de la faiblesse (voir l'absence) des arguments des défenseurs de ce projet.

Et je laisserai le mot de la fin au directeur de l'office de tourisme des Karellis « *Cette station a besoin de rééquilibrer son offre de pistes pour conserver son attractivité sans pour autant engager des projets très impactants sur le plan environnemental* ». En effet, la station aurait beaucoup à faire pour conserver son attractivité, sans se lancer dans des projets destructeurs et impactants sur le plan environnemental ...

Jean-Marc HERMES, Accompagnateur en Montagne